



RÈGLES DE CONDUITES

Respect de soi

1. Je fournis le maximum d'efforts pour réussir mon année scolaire.
2. Je prends mes responsabilités d'élève à l'intérieur et à l'extérieur de la classe (alimentation, travaux, devoirs, leçons etc.).
3. Je dénonce toute forme d'intimidation à mon égard (menaces, railleries etc.).
4. Je fais preuve de prudence partout et en tout temps (classe, cour, parc-école, corridors, autobus etc.).

Respect de l'autre

5. J'arrive à l'heure à l'école.
6. J'évite toute forme de violence (batailles, jambettes, tirailages, moqueries, intimidation etc.).
7. Je règle mes conflits de façon positive.
8. Je respecte ceux qui travaillent quand je circule dans l'école.
9. Je parle toujours de façon respectueuse à tous les adultes et à tous les élèves de l'école.
10. Je dénonce toute forme d'intimidation quand je suis témoin.

Respect de l'environnement

11. Je garde mon école propre en tout temps (pupitre, casier, cour etc.).
12. Je prends soin du matériel mis à ma disposition (livres, pupitres, jeux, ordinateurs, etc.).
13. Je fais toujours attention à mon environnement (fenêtres, arbres etc.).

Tenue vestimentaire et coiffure

14. Je viens à l'école vêtu proprement, décemment et sans exagération. Les chandails qui montrent le nombril, les jupes et les shorts trop courts ne sont pas permis à l'école. De plus, les bretelles des camisoles doivent avoir une largeur de 3 doigts et plus. Tout symbole de violence ou représentant une personne propageant un message de violence est interdit sur les vêtements.
15. Je garde mes cheveux d'une couleur naturelle avec une coupe de cheveux sans extravagance.
16. Les souliers de plage « gougounes » sont interdits à l'école. Les souliers doivent être sécuritaires.
17. Les objets tels les chaînes après les poches et les anneaux tels les « body piercing » autres que les boucles dans les oreilles sont défendus.
18. J'enlève ma casquette avant d'entrer en classe.

Circulation dans l'école

19. J'entre et je sors de l'école par la porte qui est assignée à ma classe.
20. Je dois garder le silence quand j'entre dans l'école. En sortant, je chuchote.
21. Je dois aller aux toilettes pendant les temps de pauses. Si je dois y aller pendant le temps de classe, mon enseignant(e) doit l'autoriser et je dois utiliser les toilettes assignées à ma classe.

Code de vie de l'école

Fonctionnement:

- Chaque élève a son carnet de route pour l'année. Une activité récompense clôture chacune de ces périodes.
- Pour les infractions majeures, l'élève perd un minimum de 3 points, aura une fiche de réflexion et sera rencontré par la direction.

Des petites récompenses aléatoires seront données régulièrement aux élèves méritants (prolongation de la récréation, pomme, congé de devoirs, tirage, ...).

Pour participer à l'activité-récompense, les enfants doivent avoir un minimum de 12 points.

Dans le cas contraire, ils seront en retenue dans une classe pour la durée de l'activité.



INFRACTION MAJEURE

Nom : _____ Date : _____

Classe : _____

- Violence (bataille/geste agressif majeur) (-5 points)
- Intimidation (-5 points)

Fréquence : 1 2 3 4 5

- Non-respect de l'adulte ou d'un pair (-5 points)
- Refus d'obéir (-5 points)
- Non-respect du matériel (vandalisme, destruction, vol) (-3 points)

Explication: _____

Signatures:

Intervenant(e) _____

Titulaire: _____

Direction: _____

Parent : _____

Commentaires et/ou démarche à la maison: _____



INFRACTION MINEURE

Nom : _____ Date : _____

Classe : _____

- Je me suis tirillé(e). (-2 points)
- J'ai joué à des jeux dangereux et j'ai lancé des roches, de la neige... (-1 point)
- J'ai apporté un Ipod, MP3 et/ou jeux électroniques qui sont interdits à l'école. (-1 point)
- J'ai mâché de la gomme et j'ai mangé des bonbons qui sont interdits. (-1 point)
- J'ai continué de jouer au son de la cloche et je n'ai pas pris mon rang. (-1 point)
- Je n'ai pas circulé en silence et calmement. (-1 point)
- Je n'ai pas respecté les règles du dîner. (-1 point)
- J'ai manqué de respect dans mes gestes et mes paroles. (-1 point)
- Je n'ai pas apporté mes vêtements d'éducation physique (-1 point)
- Autres... (-1 point)

Explication: _____

Conséquence(s): _____

Signatures:

Intervenant(e) _____

Titulaire: _____

Parent : _____

Commentaires et/ou démarche à la maison: _____



École Saint-Bernard

74 Glen, Granby, Qc J2G 4K4
Tél: (450) 372-5655 Fax: (450) 372-5684
www.st-bernard.cswdc.qc.ca

Mon carnet de route 2018-2019

Nom de l'élève : _____

Classe de : _____



Règles de vie de l'école

- 1 Refus d'obéir (-5 points)
- 2 Non-respect de l'adulte ou d'un pair (-5 points)
- 3 Bataille/Geste agressif majeur (-5 points)
- 4 Intimidation (-5 points)
- 5 Non-respect du matériel (vandalisme, destruction, vol) (-3 points)
- 6 Je me suis tirillé(e) (-2 points)
- 7 J'ai manqué de respect dans mes gestes et mes paroles. (-2 points)
- 8 J'ai joué à des jeux dangereux, j'ai lancé des roches, de la neige, ... (-1 point)
- 9 J'ai apporté un Ipod et/ou des jeux électroniques qui sont interdits à l'école. (-1 point)
- 10 J'ai mâché de la gomme et/ou mangé des bonbons qui sont interdits à l'école. (-1 point)
- 11 J'ai continué de jouer au son de la cloche et je n'ai pas pris mon rang. (-1 point)
- 12 Je n'ai pas circulé en silence et calmement. (-1 point)
- 13 Je n'ai pas respecté les règles du dîner. (-1 point)
- 14 Je suis arrivé(e) en retard à l'école. (-1 point)
- 15 Je n'ai pas apporté mes vêtements d'éducation physique. (-1 point)

Autres : _____ (-1 point)

Tu dois avoir 12 points pour participer à l'activité récompense!



Septembre-Octobre

20 <input type="checkbox"/> _____	12 <input type="checkbox"/> _____
19 <input type="checkbox"/> _____	11 <input type="checkbox"/> _____
18 <input type="checkbox"/> _____	10 <input type="checkbox"/> _____
17 <input type="checkbox"/> _____	9 <input type="checkbox"/> _____
16 <input type="checkbox"/> _____	8 <input type="checkbox"/> _____
	7 <input type="checkbox"/> _____
ATTENTION!	
15 <input type="checkbox"/> _____	6 <input type="checkbox"/> _____
14 <input type="checkbox"/> _____	5 <input type="checkbox"/> _____
13 <input type="checkbox"/> _____	4 <input type="checkbox"/> _____
	3 <input type="checkbox"/> _____
	2 <input type="checkbox"/> _____
	1 <input type="checkbox"/> _____
	
<input type="checkbox"/> Bravo tu peux participer!	<input type="checkbox"/> Reprends-toi la prochaine fois!

Signature du parent : _____

Retourner à l'école dès demain



Novembre-Décembre

20 <input type="checkbox"/> _____	12 <input type="checkbox"/> _____
19 <input type="checkbox"/> _____	11 <input type="checkbox"/> _____
18 <input type="checkbox"/> _____	10 <input type="checkbox"/> _____
17 <input type="checkbox"/> _____	9 <input type="checkbox"/> _____
16 <input type="checkbox"/> _____	8 <input type="checkbox"/> _____
	7 <input type="checkbox"/> _____
ATTENTION!	
15 <input type="checkbox"/> _____	6 <input type="checkbox"/> _____
14 <input type="checkbox"/> _____	5 <input type="checkbox"/> _____
13 <input type="checkbox"/> _____	4 <input type="checkbox"/> _____
	3 <input type="checkbox"/> _____
	2 <input type="checkbox"/> _____
	1 <input type="checkbox"/> _____
	
<input type="checkbox"/> Bravo tu peux participer!	<input type="checkbox"/> Reprends-toi la prochaine fois!

Signature du parent : _____

Retourner à l'école dès demain



Janvier-Février

20 <input type="checkbox"/> _____	12 <input type="checkbox"/> _____
19 <input type="checkbox"/> _____	11 <input type="checkbox"/> _____
18 <input type="checkbox"/> _____	10 <input type="checkbox"/> _____
17 <input type="checkbox"/> _____	9 <input type="checkbox"/> _____
16 <input type="checkbox"/> _____	8 <input type="checkbox"/> _____
	7 <input type="checkbox"/> _____
ATTENTION!	
15 <input type="checkbox"/> _____	6 <input type="checkbox"/> _____
14 <input type="checkbox"/> _____	5 <input type="checkbox"/> _____
13 <input type="checkbox"/> _____	4 <input type="checkbox"/> _____
	3 <input type="checkbox"/> _____
	2 <input type="checkbox"/> _____
	1 <input type="checkbox"/> _____
	
<input type="checkbox"/> Bravo tu peux participer!	<input type="checkbox"/> Reprends-toi la prochaine fois!

Signature du parent : _____

Retourner à l'école dès demain



Mars-Avril

20 <input type="checkbox"/> _____	12 <input type="checkbox"/> _____
19 <input type="checkbox"/> _____	11 <input type="checkbox"/> _____
18 <input type="checkbox"/> _____	10 <input type="checkbox"/> _____
17 <input type="checkbox"/> _____	9 <input type="checkbox"/> _____
16 <input type="checkbox"/> _____	8 <input type="checkbox"/> _____
	7 <input type="checkbox"/> _____
ATTENTION!	
15 <input type="checkbox"/> _____	6 <input type="checkbox"/> _____
14 <input type="checkbox"/> _____	5 <input type="checkbox"/> _____
13 <input type="checkbox"/> _____	4 <input type="checkbox"/> _____
	3 <input type="checkbox"/> _____
	2 <input type="checkbox"/> _____
	1 <input type="checkbox"/> _____
	
<input type="checkbox"/> Bravo tu peux participer!	<input type="checkbox"/> Reprends-toi la prochaine fois!

Signature du parent : _____

Retourner à l'école dès demain

Mai-Juin

20 <input type="checkbox"/> _____	12 <input type="checkbox"/> _____
19 <input type="checkbox"/> _____	11 <input type="checkbox"/> _____
18 <input type="checkbox"/> _____	10 <input type="checkbox"/> _____
17 <input type="checkbox"/> _____	9 <input type="checkbox"/> _____
16 <input type="checkbox"/> _____	8 <input type="checkbox"/> _____
	7 <input type="checkbox"/> _____
ATTENTION!	
15 <input type="checkbox"/> _____	6 <input type="checkbox"/> _____
14 <input type="checkbox"/> _____	5 <input type="checkbox"/> _____
13 <input type="checkbox"/> _____	4 <input type="checkbox"/> _____
	3 <input type="checkbox"/> _____
	2 <input type="checkbox"/> _____
	1 <input type="checkbox"/> _____
	
<input type="checkbox"/> Bravo tu peux participer!	<input type="checkbox"/> Reprends-toi la prochaine fois!

Signature du parent : _____

Retourner à l'école dès demain

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Les règles du code de vie véhiculent quatre valeurs :
 - Le respect des autres et de soi,
 - La sécurité,
 - Le respect de l'environnement,
 - L'autonomie.
2. Les règles de vie sont présentées et expliquées aux élèves de chacune des classes.
3. Un soutien est accordé aux élèves qui éprouvent des difficultés à respecter le code de vie de l'école (plan d'action ou d'intervention, référence en psychologie, en psychoéducation, en intervention psychosociale, etc.)
4. S'il y a des manquements fréquents au respect des règles de vie, il y aura des conséquences graduées selon la gravité des comportements inadéquats.

Programme « NON à l'intimidation »

Définition de l'intimidation

« Des paroles ou des gestes répétitifs posés dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées et ayant pour effet d'engendrer, chez la victime, des sentiments de détresse ou encore de la léser, de la blesser, de l'opprimer ou de l'ostraciser. »

Conséquences pour intimidation

1^{re} infraction

- Excuses verbales ou écrites envers l'intimidé
- Rencontre de la direction
- Appel aux parents par la direction ou l'enfant en présence de la direction

2^e infraction

- Excuses verbales ou écrites envers l'intimidé
- Réflexion écrite sur l'intimidation avec participation et signature des parents
- Rencontre de la direction
- Appel aux parents par la direction ou l'enfant en présence de la direction

3^e infraction

- Excuses verbales ou écrites envers l'intimidé
- Rencontre du comité d'intimidation (professeur, direction et/ou professionnel)
- Travail sur l'intimidation (affiche, recherche, texte, etc.) avec participation des parents
- Présentation du travail à un groupe-classe en présence de la direction

4^e infraction

- Réparation envers l'intimidé
- Rencontre des parents avec l'élève intimidateur et la direction
- Signature d'un contrat par l'élève intimidateur et ses parents

5^e infraction

- Réparation envers l'intimidé
- Suspension interne ou externe
- Rencontre des parents et d'un policier de la S.Q.

Selon la gravité, les conséquences peuvent être données sans tenir compte du nombre d'infractions.

Aide pour les élèves intimidés:

Si des élèves semblent des victimes régulières:

- Information à la direction des démarches faites par le professeur de cet élève
- Sensibilisation des parents de l'enfant par la direction
- Rencontre d'un professionnel pour aider l'enfant à surmonter ce problème

N.B. *La meilleure intervention implique une action concertée de tous les intervenants de l'école. Elle exige un travail fait en classe avec tout le groupe d'élèves.*

Programme «NON à la violence»

Suite à un **geste agressif majeur / bataille:**

Étape 1

- Un **avis** d'infraction (fiche) est remis à l'auteur du geste.
- L'élève est immédiatement **suspendu à l'interne (une période)**
- L'enseignant discute avec l'enfant
- L'enseignant **communique avec les parents** via la fiche majeure

Étape 2

- **Rencontre** avec la direction et l'enseignant
- **Suspension** interne immédiate à l'interne (1/2 journée)
- **Réflexion** à compléter
- La direction **communique avec les parents** (téléphone / par écrit)

Étape 3

- La direction **rencontre les parents**
- **Suspension interne** pendant une demi-journée
- **Suspension des récréations et heure du dîner**

Étape 4

- **Suspension interne** jusqu'en fin de journée
- La direction **communique avec les parents**
- **Suspension externe** d'une journée dès le lendemain
- Retour à l'école en **compagnie des parents** (rencontre)
- **Mesures et sanctions**

Selon la gravité de la situation, la direction et les intervenants se gardent le droit d'escamoter des étapes.

Procédure en cas d'intempéries

La Commission Scolaire du Val-des-Cerfs désire rappeler à tous les parents d'élèves de son territoire la procédure à suivre en cas d'intempéries :

Les parents sont avisés par la radio et la télévision. Des messages sont diffusés à partir de 6h30 par les stations suivantes :

- CFXM 105
- CITÉ FM 102,7
- RADIO-CANADA
- TVA «Salut Bonjour»
- MÉTÉO MÉDIA

Si aucun avis n'est diffusé, cela signifie que les écoles sont ouvertes comme à l'habitude et que le transport scolaire est effectué en utilisant toutes les précautions de mise lors de ces journées.

L'information est également disponible sur le site internet de la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs à l'adresse : <http://www.csvdc.qc.ca>.

Il pourrait également arriver, dans la journée, que l'école ferme à cause d'une tempête de neige, d'un manque d'eau, d'une panne électrique, etc. Si cela arrivait, nous serions dans l'impossibilité de garder votre enfant à l'école. Le transport scolaire serait contacté et les enfants retournés à la maison ou chez un proche dont vous nous avez laissé le nom.

Afin d'éviter stress et larmes, il est important de signaler à l'école le nom d'une personne responsable ainsi que son bon numéro de téléphone.



Accident à l'école

Lorsqu'un élève se blesse, il se rend au secrétariat de l'école pour recevoir les premiers soins. Si l'élève se blesse à la tête, un membre du personnel communique avec les parents. Lors de complications, un membre du personnel de l'école communique avec les parents qui prendront en charge leur enfant devant être conduit à l'hôpital. Le transport par ambulance ou taxi est aux frais des parents. Dans l'impossibilité de rejoindre les parents ou la personne désignée par ceux-ci en cas d'urgence, un représentant de l'école accompagnera l'enfant et ce, jusqu'à l'arrivée de ceux-ci à l'hôpital.

Changement à l'horaire régulier

L'élève doit présenter à l'école un billet daté et signé par un de ses parents ou tuteur lorsqu'il prévoit :

- ⇒ s'absenter pour raisons médicales.
- ⇒ sortir de la cour d'école pour prendre un repas à l'extérieur ou faire des commissions.
- ⇒ pour tout autre changement qui concerne notre vie scolaire.

Circulation autour et sur la cour de l'école

Les élèves doivent emprunter le trottoir pour se rendre sur la cour ou monter à bord de l'autobus.

L'élève doit obtenir la permission du surveillant pour :

- ⇒ aller chercher un objet hors de la cour d'école.
- ⇒ se rendre à l'intérieur de l'école quand il est à l'extérieur.

Circulation dans l'école

Nous vous rappelons que pour la sécurité de nos élèves, de vos enfants, il est interdit de circuler dans l'école. **Vous devez donc vous rendre au secrétariat** lorsque vous venez chercher votre enfant, que ce soit durant le temps des classes ou encore au début ou à la fin des cours. Puisqu'un système de sécurité vidéo est en fonction, vous devez maintenant sonner pour pouvoir entrer dans l'école.



Heures d'arrivée à l'école (matin et midi)

Les élèves marcheurs (non transportés) sont autorisés à se présenter à l'école, seulement 15 minutes avant le début des cours, c'est-à-dire à 7h45 le matin et à 12h39 le midi, afin de respecter un ratio surveillant/élèves adéquat.

Départ de l'école

Immédiatement après la fin des cours, à 11 h 39 et à 15 h16, l'élève marcheur doit quitter la cour d'école, afin de laisser la priorité aux élèves dîneurs, aux élèves du service de garde et pour ne pas obstruer le service du transport scolaire.

Objets perdus

Pour nous éviter bien du souci, nous vous demandons d'identifier les vêtements et objets de votre enfant. Chaque jour, nous retrouvons des vêtements et objets sans « **propriétaire** ». Les enfants ne reconnaissent pas toujours leurs choses.

En cas de perte, nous avons pris l'habitude de déposer ces objets dans un grand coffre. Donc si votre enfant a égaré quelque chose, conseillez-lui « **le coffre aux trésors** ».

Objets personnels

Aucun objet dangereux n'est toléré à l'école, tels allumettes, couteaux, pétards, chaîne ou autre arme blanche.

De plus, les jeux électroniques, les Ipod, les jouets et les cartes de jeux sont interdits à l'école.

Parc-école et gymnase

Chaque élève est responsable de respecter les règles de sécurité usuelles lors de l'utilisation des équipements de loisirs. Voici quelques règles de base :

- ⇒ Aucune bicyclette, planche à roulettes, trottinette, patins à roues alignées ne sont autorisés sur la cour de l'école.
- ⇒ On ne lance pas d'objets, à l'exception du matériel nécessaire à l'organisation des jeux réalisés sous la supervision de l'école.
- ⇒ On ne grimpe pas sur les infrastructures (ex : colonnes, clôtures, etc.).
- ⇒ Chacun est responsable de sa sécurité et de celle des autres élèves.
- ⇒ Aucun baladeur ou jeux électroniques ne sont autorisés sur la cour de l'école.

Costume d'éducation physique

Pour le cours d'éducation physique, tous les élèves doivent porter short et t-shirt. Le costume d'éducation physique doit être porté seulement pour les cours. Les enfants doivent se changer après le cours. Les espadrilles sont aussi obligatoires.

En maternelle, les élèves portent seulement des vêtements confortables et des espadrilles.



Jours de pluie ou de grands froids

De façon générale, les récréations se prennent à l'extérieur. L'élève doit donc être habillé en conséquence.

Cependant, lors des jours de pluie ou de grands froids :

- les récréations et l'heure du midi se prennent dans les classes, sous la supervision des responsables de la surveillance.
- les matins (7h45), les élèves du préscolaire se rendent à la salle multifonctionnelle et les élèves du primaire se dirigent vers leur classe.
- les soirs (15h16), ils prennent les rangs d'autobus à la cafétéria.

Personne à rejoindre en cas d'urgence

Il revient à chaque parent, d'indiquer sur la fiche de renseignements personnels, le nom d'une personne responsable à rejoindre en cas d'urgence



Santé et hygiène

L'école s'attend à ce que les parents déclarent les antécédents médicaux de chaque enfant afin de prévenir et d'intervenir adéquatement le moment venu. (Ex : allergie, asthme, etc.). Des vérifications seront effectuées à intervalles réguliers auprès des élèves afin de prévenir les épidémies et assurer la sécurité et le confort des enfants.

Par ailleurs, vous devez garder votre enfant à la maison s'il est malade et qu'il n'est pas en mesure de suivre les activités éducatives de l'école.

Enfin, un enfant présentant des signes de maladies contagieuses sera retourné à la maison.

Absences et retards

- Les parents doivent informer l'école de l'absence ou du retard de leur enfant en laissant un message sur la boîte vocale ou en communiquant avec la secrétaire à partir de 7 h 45 le matin et de 12 h 45 le midi.
- Dans le cas contraire, l'école contactera les parents pour connaître le motif de l'absence.
- L'élève en retard doit se présenter au secrétariat de l'école pour signifier son arrivée.
- **Après trois retards, l'élève reçoit une fiche.**
- Lorsque votre enfant doit s'absenter avant la fin des cours, le parent doit informer l'école par un avis écrit à l'enseignant ou par un appel téléphonique.

Jeux de la maison

Nous déconseillons aux élèves d'amener des jeux de la maison (« cube rubik », ballon, cartes, figurines, etc.).

L'école et le personnel se déchargent complètement de la gestion de ces effets personnels. S'il y a perte ou vol, l'élève devra en assumer les conséquences.

Finalement, afin d'éviter les conflits, les échanges (cartes, figurines, jeux) sont interdits.

Vouvoisement

Il est attendu des élèves qu'ils vouvoient les adultes de l'école. Ils doivent s'adresser à ceux-ci en utilisant « Monsieur » ou « Madame » et le prénom.

RÔLE DES PARENTS

C'EST DE LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS DE VÉRIFIER AUPRÈS DE LEUR ENFANT SI L'ÉTUDE EST SUFFISANTE ET SI LES TRAVAUX ÉCRITS SONT BIEN FAITS ET COMPLETS.

Vous pouvez vous référer à la feuille de route, à l'agenda ou à l'information hebdomadaire pour vous informer des leçons et des devoirs.



Signatures

Nous tenons à ce que les parents soient informés de ce qui se passe à l'école et que l'information soit soutenue et continue.

Nous vous demandons donc régulièrement de signer soit des lettres d'informations, la fiche de comportement, la feuille de route, le plan de travail, des travaux scolaires, des évaluations et toutes informations venant de l'école.

Nous vous demandons d'y apporter une grande attention, d'en discuter avec votre enfant et de l'habituer à retourner à l'école les feuilles signées dès le lendemain.

Relation avec les parents

Nous trouvons important que le personnel de l'école entretienne des relations cordiales avec les parents. Le partenariat école-parents doit être présent, car vos enfants, nos élèves, nous tiennent tous à cœur.

La participation des parents aux rencontres de l'école est primordiale.

Par ailleurs, si vous avez des informations à demander ou des commentaires à faire, tous les intervenants de l'école sont disponibles pour en discuter par téléphone ou lors d'une rencontre. Il est plus positif et constructif de procéder ainsi. Il est donc important que vous évitiez de critiquer les enseignants ou l'école devant votre enfant. Ces critiques n'apportent aucune solution et souvent, l'enfant en est affecté.

Débarcadère

Nous demandons à tous les parents qui viennent reconduire ou chercher leur enfant à l'école d'utiliser la zone débarcadère située le long de la rue du côté de l'école. Pour la sécurité de votre enfant, vous ne devez pas le laisser dans la zone débarcadère des autobus.



Alimentation – dîner à l'école

Nous croyons que c'est l'une des responsabilités des parents que celle de nous aider à donner de saines habitudes alimentaires aux élèves. L'école offre des repas complets à la cafétéria.

- Si vous permettez à votre enfant de dîner à l'extérieur de l'école, il doit présenter un billet signé par vous à une surveillante. S'il va dîner chez un ami, un billet des deux parents concernés est obligatoire. L'école n'appellera pas.

Note : Un élève peut être expulsé temporairement ou définitivement du dîner s'il a un comportement inacceptable répété.

POLITIQUE ALIMENTAIRE

- Nous croyons que c'est l'une des responsabilités des parents de nous aider à donner de saines habitudes alimentaires aux élèves.
- Nous recommandons fortement que le repas principal tienne compte des 4 groupes alimentaires du guide canadien et que les collations apportées à l'école par votre enfant soient « santé ».

- Nous encourageons fortement l'utilisation de thermos pour les repas chauds de l'enfant. Parfois l'attente aux fours micro-ondes peut être longue. Nous demandons d'éviter les contenants en verre (risque de bris lorsqu'ils sont échappés au sol) et les contenants ne convenant pas au four micro-ondes (exemple : contenant de margarine).
- Les aliments suivants sont défendus (sauf lors d'évènements spéciaux) : barre de chocolat et tout ce qui est enrobé de chocolat, croustilles, gomme à mâcher, boisson gazeuse ou énergisante, bonbons (incluant les rouleaux et bonbons aux fruits).
- L'école offre des repas complets à la cafétéria.
- **Important : Puisque nous avons des enfants ayant des allergies sévères, aucun aliment contenant des noix et/ou des arachides n'est permis à l'école. Une politique particulière concernant d'autres aliments pourrait s'appliquer au besoin.**

Service de garde

Le service de garde est offert à tous les élèves de l'école.

Horaire :

Matin : 7 h 00 à 8 h 00

Midi : 11 h 44 à 12 h 59

Fin de journée : 14 h 10 à 17 h 30